



Newsletter n°9

Mars-Avril 2017

Les mécanismes pervers des dettes privées

*«Remets-nous nos dettes, comme nous-mêmes nous remettons leurs dettes à nos débiteurs.»
(Matthieu 6, 12)*

A savoir

La dette crée un système de dépendance entre un prêteur et un emprunteur. Les emprunteurs peuvent être des particuliers (ménages et/ou entreprises) ; on parle alors de dette privée. Ils peuvent être des Etats ou des institutions internationales : on parle de dette publique. Si l'emprunteur est entré dans ce système de dépendance, c'est qu'il avait des besoins financiers pour acquérir certains biens ou services, mais aussi pour rembourser d'autres dettes restées impayées. Si le prêteur accepte ce contrat, c'est qu'il y trouve des avantages : des intérêts qui rémunèrent son risque, une bonne allocation de ses actifs financiers en excédent, un pouvoir de domination.

Les ménages empruntent pour financer des achats (immobilier, biens de consommation, etc.), pour payer des loyers ou rembourser des crédits plus anciens. D'autres encore empruntent pour investir dans des créations d'entreprises ou pour acheter des actions ou obligations. Ces acteurs se tournent vers leurs banquiers (ou leurs amis si ces derniers sont à l'abri du besoin). Les entreprises se livrent à des pratiques semblables pour investir dans du matériel, acheter leurs matières premières, pour leur trésorerie et leur développement, voire pour produire ou fonctionner, tout simplement. C'est là la fonction traditionnelle des banques : financer des demandes d'emprunteurs. Elles signent un contrat avec leurs clients qui s'engagent à rembourser (extinction de l'endettement) à des périodes précises avec un surplus (l'intérêt).

Cette forme de dette contractée auprès de banquiers, stimule l'économie, sauf si l'emprunteur n'est pas en mesure de rembourser à temps ce qu'il doit ou la totalité de ce

qu'il doit. Ainsi, en 2016 la dette des ménages en France a dépassé 1225 milliards d'Euros (55,9% du PIB, Produit intérieur brut) et a représenté près de 87% de leur revenu disponible. La France présente une situation modérée en comparaison des USA, du Danemark où les ménages vivent souvent surtout à crédit. En parallèle, les entreprises (non financières) ont contracté des dettes pour un montant de plus de 1500 milliards d'Euros en 2016, soit 68,7% du PIB. Les taux d'intérêt faibles, qui ont suivi la crise financière, poussent à emprunter. Ils augmentent donc le risque d'un trop fort taux d'endettement. Ces deux types de dettes sont communément appelés Dette privée.

Si un emprunteur accumule les défauts de paiement, vient un moment où il ne parvient plus à vivre : il a dépassé le seuil du surendettement. Un cadre législatif, via la Commission de Surendettement, permet d'effacer une partie ou la totalité des dettes de certains ménages, mais 842 000 dossiers de surendettement étaient toujours en cours de traitement en France à la fin de 2015, ce qui représente plus de 34 milliards d'Euros de dette.

Emprunter pour investir est un bon réflexe pour l'économie, mais les investissements doivent être efficaces et permettre, outre un profit, une possibilité de remboursement des capitaux empruntés. Ce n'est pas toujours le cas : en moyenne 61 000 entreprises (surtout des micro et petites entreprises) font faillite chaque année en France. Les entreprises, en particulier les plus importantes, ont cependant d'autres moyens pour se financer que de faire appel au crédit des banques, néanmoins, en juillet 2016 la BCE a racheté des créances des grandes entreprises (cotées au CAC 40) pour un total européen de 10 milliards d'euros.

Les banques sont donc fragilisées devant cette situation de non-remboursement. Face à ce risque, le prêteur qui a étudié un dossier (avec des critères communs à la profession) va prendre des mesures pour se couvrir des pertes éventuelles liées à celui-ci. Il va demander des cautions, des garanties, des assurances ou prendre des hypothèques, mais cela peut parfois ne pas suffire. C'est cette situation qui a entraîné en 2007 la crise des subprimes¹ : les banques n'ont pas pu récupérer les crédits qu'elles avaient accordés trop largement à des emprunteurs peu solvables. Pour éviter une nouvelle crise, la profession bancaire s'est dotée de critères limitant le volume de crédits autorisés par rapport à leurs dépôts et les Etats ou la BCE sont intervenus pour éviter des faillites de banques.

¹ Les subprimes sont des prêts immobiliers qui, basés inconditionnellement sur une augmentation systématique de la valeur du bien immobilier, ont été accordés à partir des années 2000 à des ménages américains qui ne remplissaient pas les conditions pour souscrire un emprunt immobilier classique. Alors que les emprunteurs traditionnels sont dits «prime», ces ménages modestes sont ainsi appelés «subprime».

<http://www.lefigaro.fr/economie/le-scan-eco/explicateur/2015/09/03/29004-20150903ARTFIG00126-la-crise-des-subprimes-en-quatre-questions.php>

L'importance de la dette privée reste mal mesurée car il existe des circuits informels. La situation dans les pays en voie de développement est encore plus difficile à évaluer. La dette privée reste forte en raison de la pauvreté, parfois de certaines pratiques sociales (mariage, funérailles qui requièrent des dépenses importantes) ou encore de la pratique de certains taux usuraires : elle conduit parfois le débiteur en situation de dépendance envers le prêteur, à des situations d'esclavage (travail des enfants...), voire à des violences. Les plans d'ajustement et d'austérité auxquels doivent se soumettre les pays trop endettés peuvent aussi avoir des impacts sur les ménages. Ils ont alors conduit à des « révoltes de la faim ».